Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 50

Artikel: Une école hôtelière pour femmes

Autor: Davène, Suzanne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251453

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mériterait plus de détails, mais nos lecteurs nous sauront gré de nous arrêter ici; et la rédactrice du *Mouvement Féministe* ne nous en voudra nullement, si nous terminons en déclarant que nos chroniques parlementaires ne pourront être un peu complètes que lorsque notre journal sera hebdomadaire — ou quotidien !

Emma PORRET.

Nous donnons ici, à titre documentaire, les deux nouveaux textes de lois votées par le Grand Conseil neuchâtelois, et qui sont si importants pour nous :

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel :

Sur la proposition d'une commission spéciale,

DÉCRÈTE :

Article premier. — L'article 4 de la loi réglant les rapports de l'Etat avec les cultes, du 20 mai 1873, est complété par l'alinéa suivant :

« Sont également électeurs en matière ecclésiastique les personnes du sexe féminin appartenant au culte de la paroisse, qui remplissent les conditions de séjour indiquées si dessus[1], sont âgées de 20 ans et jouissent de leurs droits civiques. »

Art. 2. — Le Conseil d'Etat est chargé de pourvoir, après les formalités du referendum, à la promulgation et à l'exécution du présent décret.

Le Grand Conseil de la République et Canton de Neuchâtel:

DÉCRÈTE

Article premier. — L'article 8 de la loi sur les conseils de prud'hommes, du 23 novembre 1899, est complété par le nouvel alinéa suivant :

« Sont également électeurs et éligibles les personnes du sexe féminin qui remplissent les conditions ci-dessus[2], sont âgées de 20 ans. et jouissent de leurs droits civiques.

Art. 2. — Le Conseil d'Etat est chargé de pourvoir s'il y a lieu, après les formalités du referendum, à la promulgation et à l'exécution du présent décret.

De-ci, De-là...

L'Exposition du Bourg-de-Four.

Ce fut une idée tout à fait heureuse que d'installer cette exposition dans un vieil appartement .Les boiseries, les meubles, les cheminées où flambaient quelques bûches, y mettaient un charme d'intimité. Les peintures de Mme Bedot, gouaches, aquarelles et huiles, témoignent d'une grande habileté et d'un désir constant de se renouveler. Les portraits sont de vrais tours de force, et quelle observation dans celui de cette bonne cuisinière devant son fourneau et ses casseroles! Pour ses bijoux, l'artiste, sans se laisser arrêter par les difficultés d'un autre métier, a combiné des harmonies charmantes, en mêlant les pierres de couleur, les soies, et même le bois, avec l'argent.

Dans une autre salle, Mme Giaccomini expose, avec quelques-unes de ses belles reliures d'un si riche travail, une série d'aquarelles brillantes, quoique un peu monotones .Les bouquets multicolores sont admirablement groupés, mais pourquoi tant de bouquets? Ce motif en devient lassant. Pour mon compte, je préfère les dessins en noir sur blanc, surtout un Rhône, miroitant entre des troncs d'arbres noirs, traité d'une manière très originale.

M. et Mme Porto sont d'habiles et sincères décorateurs. Leur compréhension de la couleur leur fait faire des trouvailles; telle la salle à manger, avec ses meubles peints en rouge vif; le service de faïence et la verrerie aux décors bleus. Le mobilier d'une chambre d'enfant, orné de marqueteries dans le style des anciens meubles fribourgeois, varie heureusement avec ce que l'on a fait dans ce genre.

Les associations dentellières de Lauterbrunnen, Gruyères et des Grisons poursuivent une œuvre excellente en remettant en honneur cet art charmant de la dentelle, qui se perdait dans la banalité. Elles procurent ainsi à quantité de femmes un gagne-pain bien fait pour elles. Leurs ouvrages exposés obtinrent un grand succès; d'année en année, on peut constater de réels progrès, soit dans le choix des dessins, soit dans la qualité du travail, et certains filets ou telle dentelle de Gruyères peuvent rivaliser avec les pièces de notre musée.

L'Exposition du Bourg-de-Four fut une véritable jouissance; le public a témoigné son plaisir en y venant nombreux et en achetant; cette manifestation artistique est toute à l'honneur des femmes de goût qui l'ont organisée.

M. J. H.

* * *

Nous sommes en retard pour parler à nos lecteurs de l'hôpital-école Edith-Cavell, inauguré à Paris le 11 octobre dernier. Celui-ci intéresse, en effet, tout spécialement nos lecteurs, puisqu'il constitue une école féminine d'application pour vingt infirmières militaires temporaires, qui y sont admises par concours, et pour les infirmières civiles de l'Ecole de la rue Amyot, fondée par Mme Alphen-Salvador, et bien connue déjà avant la guerre par toutes celles que préoccupait la formatin professionnelle et morale des gardes-malades. De plus, le médecin-directeur de l'Ecole est une femme, ancienne abonnée de notre journal, Mme Girard-Mangin, qui, après un stage de 25 mois sous Verdun, rentre à Paris faire profiter de ses expériences comme de sa science les élèves de l'hôpital; parmi les professeurs, venus de l'Ecole de la rue Amyot, figure encore une femme, Mme Pierre Curie, qui dirigera les services de radiologie; enfin, les quatre pavillons d'hospitalisation portent chacun le nom d'une femme ayant consacré ses forces et sa vie à l'œuvre de dévouement qu'est la profession d'infirmière en temps de guerre, de garde-malades en temps de paix: Mme Depage, victime du torpillage du *Lusitania* à son retour d'Amérique, où elle avait été recueillir des fonds pour un hôpital belge; Mlle J. Houdin, infirmière de l'Ecole, morte de la fièvre typhoïde à Verdun, pendant la guerre; Mlle Jeanne Scherer, que nous-même avons connue dirigeant l'Ecole avec de magnifiques qualités morales et intellectuelles; et enfin, Mme Jeannie Meynadier, qui fut non seulement une abonnée, mais une collaboratrice du *Mouvement Féministe* à ses débuts, et qui, après s'être consacrée de toute son ardeur, de toute sa chaleur de vie, au travail d'ambulance depuis la guerre, comme elle s'était donnée en temps de paix aux questions d'assistance médicale, a été emportée, suite de surmenage, le 1er juillet dernier.

L'hôpital contient cent lits, mis à la disposition du Service de Santé pour la durée de la guerre et les six mois qui suivront la signature du traité de paix, des installations modèles de bains, laboratoires, services chirurgicaux, etc., sur le modèle des hôpitaux britanniques en France. Les fonds ont été fournis généreusement par M. Charles Stern, et une souscription permanente permettra de transformer après la guerre cet hôpital-école en une fondation définitive pour les infirmières professionnelles. N'est-ce pas là le moyen le plus noble d'honorer la mémoire d'Edith Cavell, dont une des dernières paroles fut, assure-t-on: « Je ne dois avoir ni haine ni amertume envers personne » ?

Une école hôtelière pour femmes

Voyageur qui traversez en hâte une région; vous, plus calmes qui séjournez dans le site qui vous charme; voyageurs de commerce, touristes, consultez vos souvenirs, rappelez l'impression d'un temps passé hors de votre home.

Toujours, dans votre mémoire, subsistera, le souvenir de l'hôtel où vous êtes descendu. Hôtel, famille du solitaire, foyer de l'isolé, succursale du chez soi, vous êtes le maître des destinées d'une station.

La question du « Bon hôtel », où l'on est bien servi, se pose depuis plusieurs années.

Le personnel des hôtels, parfois si injustement appelés

---

[1]) Art. 3 et 4 de la loi sur l'exercice des droits politiques en matière communale :

3 *a)* Les Suisses âgés de 20 ans révolus et domiciliés depuis plus de 3 mois dans le ressort communal. — *b)* Les étrangers du même age qui sont domiciliés depuis plus de 5 ans dans le canton et depuis plus d'un an dans le ressort communal.

4) Les électeurs ne peuvent exercer leurs droits que dans la commune de leur domicile.

[2]) Art 100: sont électeurs et éligibles comme prud'hommes tous les patrons, ouvriers et employés suisses des deux sexes, âgés de 20 ans, domiciliés dans la commune, et qui ne sont pas privés de leurs droits civiques.

« palaces », était trop souvent composé de garçons obséquieux ; celui des hôtels moins fastueux n'était pas de composition plus agréable. C'était le garçon aux manches retroussées et à l'aspect crasseux, c'était le maître d'hôtel à l'habit élimé, la chambrière peu avenante et ne connaissant nullement son service.

L'Ecole Hôtelière féminine fondée par Mlle Valentine Thomson, directrice de la *Vie Féminine*, 7, boulevard Beauséjour, en préparant un personnel féminin, personnel de carrière, personnel uniquement Français, a fait une œuvre patriotique et de solidarité féminine.

Solidarité qui se traduit dans l'accueil, dans la cordialité des relations, voire même dans cet uniforme, le même pour toutes, élégant et discret tout en restant seyant.

Solidarité aussi, l'union de tous ces noms formant le Comité, parmi lesquels nous trouvons les plus honorables propriétaires de nos hôtels bien français.

Tous, d'un commun accord, poursuivent un même but, dont la portée morale et sociale n'échappera à personne dans le temps que nous traversons :

1° Doter notre pays de « Homes » confortables ;

2° Les pourvoir d'un personnel féminin qui soit un personnel de carrière ;

3° Donner aux veuves de nos vaillants défenseurs la sécurité d'un métier dans l'avenir. Œuvre essentiellement patriotique et d'un féminisme bien compris.

Elever l'hôtelière à la fonction d'une maîtresse de maison, apprendre à la femme à obéir, à passer sans déchoir par tous les services, à connaître les lois de la vie en commun, les nécessités de l'hygiène qu'elle impose, les rouages d'une grande organisation, à tenir une comptabilité.

Faciliter en outre la création de débouchés nouveaux pour la femme dans la sphère où son instinct la guide, où ses capacités pouvaient le mieux être mises en valeur.

Parmi les femmes que la guerre a jeté dans la détresse, le sort de celles qui, tout en ayant des qualités appréciables, n'ont point de spécialité, leur permettant d'exercer du jour au lendemain un métier qui les fera vivre, apparaît comme particulièrement lamentable. Il appartenait à la *Vie Féminine* de faire ses efforts pour remédier à la situation de ces malheureuses : le but de l'œuvre qu'elle poursuit n'est pas seulement en effet de soulager d'une façon passagère les misères qui s'adressent à elle, mais surtout, tout en secourant les souffrances actuelles, de veiller à ce qu'elles ne se reproduisent plus.

Ce n'est rien de consoler dans le présent, il faut aussi préparer un meilleur avenir ; c'est en s'inspirant de cette idée de prévoyance que la *Vie Féminine* se propose de conseiller les femmes, de les diriger en rendant pratiquement utiles leurs désirs de travail, en leur indiquant dans quel sens elles doivent employer leur effort.

Le recrutement comprend, dans son ensemble, la vaste catégorie des femmes de toutes conditions et de tous rangs pour qui l'occupation honnête et rémunératrice est devenue nécessaire. Toutes trouveront, grâce à l'instruction de l'école, une place dans la vaste hiérarchie du personnel hôtelier.

La durée de l'apprentissage est relativement courte. Que sont trois mois de discipline et de travail pour acquérir un métier digne et définitif ?

On ne s'improvise pas bonne ménagère ! C'est pourquoi le plan d'étude devait être mûrement étudié.

Il l'a été par des personnes autorisées qui l'ont établi comme suit :

Enseignement général au début portant sur le service des chambres et de leurs dépendances ; service de table, de l'office, préparation des hors-d'œuvre et des desserts.

Il faut savoir bien faire un travail afin de pouvoir justement le commander ; aussi, même les élèves se destinant à la gérance, devront-elles suivre ces cours durant leur première période d'instruction. Ils seront suivis pour elles de cours de langues vivantes, économie domestique, gérance, comptabilité, services des relations extérieures (postes, chemins de fer, rédaction de télégrammes), etc., qui leur permettront de profiter pleinement du stage au pair qu'elles feront peut-être ensuite pendant trois mois dans les grands hôtels, dont quelques-uns ont si aimablement ouvert leurs portes aux élèves de l'Ecole pour compléter leur instruction par une éducation pratique.

L'Ecole accepte des élèves internes ou externes selon le désir des familles. Les premières paient une indemnité mensuelle de 100 francs et les secondes de 35 francs ; ces prix sont environ la moitié de ce que leur entretien coûte à l'administration de l'Ecole.

Les internes durant leur séjour à l'Ecole sont totalement défrayées de tous autres frais.

L'externat a aussi une grande utilité, donnant aux élèves les mêmes avantages de placement et les mêmes facilités d'instruction, tout en leur permettant de conserver leur chez soi.

Combien de jeunes mamans seront heureuses de savoir qu'elles peuvent facilement acquérir un métier sans pour cela abandonner tout à fait leur petite famille !

Beaucoup de jeunes femmes inoccupées apprendront avec plaisir qu'elle peuvent venir tout le jour s'instruire et obtenir ainsi une ressource pour l'avenir, sans toutefois délaisser le logis familial où elles attendent le retour de celui qui se bat.

Le programme parfaitement établi, permet aux élèves, même les plus éloignées de l'Ecole, d'assister à toutes les leçons.

Enfin, grâce à cette initiative, depuis un an, plus de cent femmes ont trouvé des emplois rémunérateurs et une carrière durable.

C'est là encore une jolie victoire remportée par une femme pour les femmes.

Suzanne DAVÈNE.

NOTRE BIBLIOTHÈQUE

Conférences de l'Union für Frauenbestrebungen de St-Gall. 2 broch. Schneider, éditeur, St-Gall. La broch., 1 fr. 60.

L'Union für Frauenbestrebungen de St-Gall vient de publier, sous forme de deux élégantes plaquettes, quatre conférences tenues sous ses auspices. La première, dont l'auteur est Mme Imboden-Kaiser, est intitulée en allemand : *Aus der Praxis der Kinderarziehung ;* elle traite de l'éducation de la petite enfance, si importante pour la vie tout entière. Sans apporter beaucoup d'observations nouvelles, Mme Imboden caractérise excellemment la tâche maternelle envers le tout jeune enfant. Elle étudie ensuite rapidement la formation des sens, qui mettent l'enfant en rapport avec le monde extérieur et déterminent le développement graduel de l'intelligence. Elle insiste sur la nécessité de laisser s'épanouir librement l'initiative spontanée, tout en faisant de bonne heure appel aux sentiments altruistes, opposés à l'instinct inné de violence et d'égoïsme. L'exemple est d'ailleurs plus puissant que toutes les exhortations. Nous enseignons toujours ce que nous sommes au fond de notre être. Le penchant à l'imitation — si fort chez l'enfant — nous impose des devoirs que nous ne saurions trop prendre au sérieux. Mme Imboden, dont les conseils sont puisés dans une grande expérience de la vie de famille, combat les ambitions déplacées et les raffinements exagérés de la vie matérielle. En nous obligeant à plus d'économie, les temps actuels nous ramèneront peut-être à la simplicité et remettront en honneur certaines traditions trop oubliées de sobriété et d'amour du travail.